



Brocante du 02 Juin 2024

Chers Brocanteurs,

L'équipe de Magny Fêtes et Animation vous remercie d'être présents pour sa 23^{ème} brocante de l'été et de lui faire confiance. L'association Magny Football Club se joint à cette édition et vous propose une brocante sportive axée particulièrement sur les articles de sport.

Nous vous rappelons les différentes informations nécessaires au bon fonctionnement de la journée :

- IDENTITE DU PARTICIPANT**

Toute personne doit obligatoirement fournir une copie de sa carte d'identité recto verso ainsi que sa plaque d'immatriculation (pour des raisons de sécurité lors de l'installation et désinstallation du stand). Les semi-professionnels et les professionnels doivent fournir un extrait du registre du commerce et des sociétés. Il sera demandé également un chèque de caution de 20 euros qui vous sera restitué à la fin de la brocante en échange de votre emplacement qui nous sera rendu propre.

- INTERDICTION DE VENTE D'ARMES MEME LES JOUETS**

Conformément au décret-loi du 18 avril 1939 et au décret n°95-589, la cessation des armes de 1^{ère} à 7^{ème} catégorie à l'occasion de la brocante ou de vide grenier est illégale. Ces dispositions ont fait l'objet d'un rappel de la part de la préfecture des Yvelines.

Comme chaque année, il n'y aura pas de containers à votre disposition pour jeter vos encombrants, il est de votre responsabilité de laisser votre emplacement propre. **A cet effet, il vous sera demandé une caution de 20 € au moment du paiement.** Cette caution vous sera rendue après vérification de la propreté de votre emplacement à la fin de la brocante ainsi que de la restitution du plan, du panneau numéroté et des bandes de votre emplacement.

En cas de non venue à la brocante, il ne sera effectué aucun remboursement.

La police municipale ou la gendarmerie sera présente durant la journée.

- HORAIRES** (suivant arrêté municipal de la mairie qui stipule les horaires ci-dessous). En cas de non respect de ceux-ci, la mairie ainsi que notre Association, dégageons toute responsabilité) Risque de PV.

Pour les brocanteurs les horaires seront les suivants : de 6 à 18 Heures

Stationnement et installation : de 6 heures à 8 heures et rechargement et départ de 18 heures à 19 Heures. Les routes sont ouvertes à partir de 18 heures.

Les véhicules qui stationnent à l'intérieur de la brocante seront bloqués pendant ces horaires. En cas d'urgence, il faudra s'adresser à la police municipale, à la gendarmerie, ou au responsable de Magny fête & Animations.

La brocante est ouverte au public de 8 heures à 18 heures.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons des affaires fructueuses.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement de la brocante du 02 juin 2024 :

Nom :

Date :

Signature :

NOM et Prénom :

Adresse :

N° tél :

@ :

Ordre du chèque à définir lors de l'inscription.

Lors de l'inscription, votre emplacement se fera par ordre d'arrivée par enchaînement dans le périmètre défini. Exception faite pour les brocanteurs des éditions précédentes qui désirent conserver le même emplacement ayant répondu aux sollicitations.

Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité est nécessaire

Permanence d'inscription POLE MUSICAL BLAISE PASCAL 23 rue des écoles Jean Baudin 78114 Magny-les-Hameaux :

- Le samedi 13 avril 2024 de 10h à 12h
- Le mercredi 24 avril 2024 de 18h à 20h
- Le dimanche 5 mai 2024 de 10h à 12h
- Le samedi 25 mai 2024 de 9h à 12h

En cas d'indisponibilité sur l'un des créneaux de permanence contact pour le paiement de l'emplacement et de la caution :

- Christian SANCHEZ-GRANDE du lundi au vendredi 10h à 18h
06 79 67 32 88
Magny.fetes@gmail.com

Premier contact **PAR MAIL**, téléphone si besoin,

Pour la brocante sportive (70% des articles de sport) renseignements par mail : brocantomagnyfc78@gmail.com

Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs

	SANS VEHICULE				AVEC VEHICULE		
	2,5 / 2M	4 / 2M	5 / 2M	6 / 2M	5 / 2M	6 / 2M	7,5 / 2M
TOUT PUBLIC	15 €	20 €	23 €	25 €	33 €	35 €	43 €
CARTE DE FIDELITE	12 €	15 €	18 €	22 €	28 €	32 €	40 €
PROFESSIONNELS					37 €	43 €	48 €
BROCANTE SPORTIVE	10€ les 2 M ATTENTION : 70% des ARTICLES DOIVENT ETRE DES ARTICLES SPORTIFS						

Entouré la mention qui vous intéresse, merci.

La brocante aura lieu en face du parvis de l'Hôtel de Ville, dans les rues Haroun Tazieff, Victor Schoelcher et Avenue de Port Royal.

Les sanitaires se situent à côté de la buvette de Magny Fêtes et Animations.

Note : La date de clôture des inscriptions est fixée au dimanche 26/05/2024, dans la limite des places disponibles.